

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 13 avril 2016, à 18 heures, sous la présidence de Jean Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean René, FRADIN François, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRÉ Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, FRADIN Jacky, GIRE Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, POYET Marie-Claude

Absents excusés : DIOT Henri (pouvoir à LAZZERINI Jean Marcel), MY André (pouvoir à FRADIN François)

### **1. VOTE DES TAXES COMMUNALES 2016**

Le Maire rappelle que si l'évolution de la base d'imposition des taxes habituelles affectées aux ressources des communes est du ressort des services fiscaux, la fixation des taux des taxes communales est de la compétence du conseil municipal. Pour que celui-ci se prononce, il propose de rappeler les taux appliqués à ce jour, le produit généré par chaque taxe en 2015 et celui attendu, en 2016, avec la seule évolution des bases d'imposition.

Taxe d'habitation taux = 18,71% produit 2015 = 103 579€ produit attendu 2016= 106 722€

Taxe foncier bâti taux = 10,04% produit 2015 = 41 766€ produit attendu 2016= 42 710€

Taxe foncier non bâti taux = 29,90% produit 2015 = 19 585€ produit attendu 2016= 19 884€

Taxe C.F.E\* taux = 25,78% produit 2015 = 12 529€ produit attendu 2016= 11 472€

Les recettes 2015 ont atteint 177 459€ ; les recettes attendues en 2016 sont de 180 788€

Le Maire propose de maintenir les taux.

**Le maintien des taux est voté à l'unanimité, soit 15 voix POUR.**

\*C.F.E = Contribution Foncière des Entreprises

### **2. BUDGET 2016**

#### **Commune :**

Après étude des différents postes et validation, il est noté que le budget de la commune s'équilibre en recettes et dépenses à 540 061€ en fonctionnement et à 323 334€ en investissement.

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

#### **Budget assainissement :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 22 106€

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 83 264€

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

**Budget atelier-relais PICARLES :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 5 278€

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 6 960€

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

**Budget lotissement :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 9 000€

Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 284 500€

**Adopté à l'unanimité, soit 15 voix POUR**

**Budget CCAS :**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 4 944€

**Adopté à l'unanimité des membres du CCAS, soit 4 voix POUR**

### **3. HORAIRES BUREAU DE POSTE A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JUIN 2016**

Le Maire remet aux conseillers municipaux le rapport formalisé de la Poste relatif à l'adaptation des horaires du bureau de Ferrières sur Sichon. Les jours et heures d'ouverture proposés sont les suivants : lundi, mercredi et vendredi de 9h 12h et de 13h30 17h, soit 19h30 hebdomadaires. Ces horaires seront applicables à compter du 6 juin 2016. Le conseil municipal valide ces nouveaux horaires et demande que soit mentionnés dans les observations à adresser à la Poste que les jours et heures d'ouverture qui sont proposés devront être respectés par La Poste.

### **4. OPERATION COCON Vichy Agglomération**

Le Maire propose d'adhérer au groupement de commandes composé des 23 communes membres de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, ainsi que des 15 communes membres de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise pour la réalisation de l'opération COCON Vichy Agglomération. Il rappelle que cette opération permettra de réaliser des travaux d'isolation de combles perdus. Il propose également au conseil municipal d'approuver les dispositions de la convention constitutive dudit groupement, de l'autoriser à signer ladite convention et de le désigner parmi les membres de la commission d'appel d'offres comme membre titulaire du jury de la commission d'appel d'offres formés par VVA dans le cadre du groupement de commandes, ainsi que Jean René LAFAYE en tant que membre suppléant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions.

### **5. EXPEDITION JUGEMENT M. JULIEN GENTIL/COMMUNE DE FERRIERES**

Le Maire donne lecture au conseil municipal du jugement du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand qui rejette la requête de M. GENTIL Julien qui demandait d'annuler la décision par laquelle le maire de Ferrières sur Sichon a refusé de mettre en œuvre ses pouvoirs de police afin de faire cesser le danger résultant de l'implantation d'un cerisier ayant poussé dans le mur d'une habitation en ruines, dans l'immédiate proximité de sa propriété.

## **6. AFFAIRES DIVERSES**

### **Démission d'un agent**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un agent de la commune vient de présenter à nouveau par écrit sa demande de démission. Il précise qu'il a un mois pour prendre sa décision. Le conseil municipal lui suggère de ne pas accepter la démission de l'agent.

### **Remise d'un livret de caisse d'épargne aux enfants né(e)s en 2015**

Afin de soutenir l'activité du bureau de poste, le conseil municipal, à l'occasion de la fête des mères, remettra un livret de caisse d'épargne aux enfants nés en 2015. Le conseil municipal décide de porter à 20€ par enfant le montant de la participation de la commune. La remise s'effectuera le vendredi 27 mai 2016 à 19h à la salle des fêtes.

La séance est levée à 20 heures.  
Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance François FRADIN